



Du côté de l' **ITAB** et de son réseau

Avril 2008

L'ITAB en bref...

Election du nouveau CA

Catherine Terré (ABP) et Marianne Fouchet (SEDARB) sont démissionnaires. Thierry Mercier (CAB PDL) et Richard Doughty (FNCIVAM) sont réélus alors que Jean Payement (Agrobio PC) fait son entrée au conseil d'administration.

Liste complète des administrateurs sur www.itab.asso.fr

Bilan des visites régionales de la Commission Réseau

La synthèse des attentes des régions ainsi que l'organisation de la REV'AB (recherche-expérimentation valorisation en AB) de chaque région visitée par Stanislas Lubac dans le cadre de la Commission Réseau de l'ITAB en 2007 sont disponibles sur www.itab.asso.fr rubrique Réseaux

Nouveau sur www.itab.asso.fr

- **Actes du Colloque ITAB-ONIGC du 8 avril** : « Développer les grandes cultures biologiques : valorisation de quatre années de programmes d'expérimentation financés par l'ONIGC »
- **Actes Journées Techniques Elevage 2008 St Affrique du 12&13 avril** : Ovins biologiques

Rappels

- Faites-nous part de vos attentes concernant le « Projet de guide intrants AB »

Remplissez le questionnaire sur www.itab.asso.fr

- Acteurs de la filière blé-pain bio impliqués dans des projets dans ce domaine, participez au recensement de vos actions Remplissez le « Qui Fait Quoi en Pain bio » accessible depuis www.itab.asso.fr

Quel avenir pour l'ITAB ?

Suite aux diverses parutions dans la presse sur l'avenir incertain de l'ITAB et notamment de sa possible absorption par l'ACTA, le Conseil d'Administration a souhaité faire le point sur la situation lors de l'Assemblée Générale de l'ITAB. A cette occasion, Jean-Louis Buër, Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche, a été sollicité pour exposer les souhaits du Ministère concernant l'avenir de l'ITAB et sa place dans le plan Agriculture bio horizon 2012.

Jean-Louis Buër a rappelé que l'agriculture biologique fait partie des réflexions prioritaires des pouvoirs publics comme le montre le Plan Bio Barnier. En ce sens, le plan de développement de l'AB :

- Prévoit de développer une production nationale biologique alors la situation actuelle se caractérise plutôt par des importations massives.
- Souhaite la disponibilité de bons itinéraires techniques basés sur des éléments scientifiques issus de la recherche fondamentale et appliquée. L'ambition affichée de développer l'AB en France à hauteur de 20% en 2012 ne se réalisera que si les agriculteurs disposent de techniques fiables. La Recherche et Développement en AB doit être organisée pour recevoir les appuis des pouvoirs publics. Et l'un des enjeux à venir de l'ITAB est la construction de cette organisation.

L'ITAB est une structure jeune au regard des autres instituts techniques (ITA) et même au regard de l'existence de l'AB en France et doit aujourd'hui s'interroger sur son organisation.

Il est clair qu'aujourd'hui ses moyens ne sont pas en adéquation avec les enjeux du secteur, ce qui explique qu'il n'ait pas été qualifié en 2007. L'ITAB doit passer à un niveau plus intégré et plus significatif (recherche appliquée, développement) en s'appuyant sur des forces déjà existantes. Il doit élaborer une stratégie pour son avenir, stratégie qui doit répondre à ce que les professionnels veulent que l'ITAB devienne. La structuration de l'ITAB va prendre du temps, elle se fera avec un accompagnement des pouvoirs publics et en lien avec les Instituts Techniques Agricoles et les Chambres d'Agriculture. L'ITAB pourrait coordonner l'ensemble de ces actions et l'administration veut lui donner les moyens de se développer en accord avec les professionnels. Dans un premier temps, un accord cadre entre l'ITAB, l'ACTA et l'APCA, encadré par le Ministère va être mis en place.

Jean-Louis Buer a rappelé que la DGER avait inscrit la prise en compte de l'AB dans les programmes des ITA, des Chambres d'Agriculture et dans l'appel à projets CAS DAR, ce qui nécessite un renforcement de coordination. Il a par ailleurs renouvelé le souhait de la mise en place de partenariats avec les ITA et les Chambres d'Agriculture.

Il a rappelé les trois éléments principaux de son discours :

- intégrer l'ITAB dans tous les programmes de recherche-développement (avec une validation du conseil scientifique de l'AB pour définir les priorités de recherche),
- mener une politique de partenariat entre les acteurs du développement,
- favoriser le développement stratégique de l'ITAB sur quelques années avec un objectif de qualification (élément bâtisseur pour l'ITAB) ou un fonctionnement hors cadre (institut de mutualisation...).

Il a enfin rappelé la volonté du Ministère d'accompagner l'ITAB dans son développement.

Agenda ITAB & Réseau

3ème Journée régionale de l'AFPF (Association Française pour la Production Fourragère)

le 6 mai 2008 de 9h à 17h au Lycée Agricole du Valentin à Bourg-lès-Valence (Drôme)
«Prairies multispécifiques : valeur agronomique et environnementale
Détails sur <http://www.afpf-asso.org/>

Colloque national : DinABio 19 et 20 mai 2008 à Montpellier
"Développement & innovation en agriculture biologique" - "Les recherches en agriculture biologique : de l'étude des verrous techniques à la conception de modèles de développement"

2nde Conférence Scientifique Internationale d'ISOFAR du 18 au 20 juin à Modène (Italie). Dans le cadre du 16^e congrès mondial d'IFOAM. L'ITAB y proposera deux interventions : présentera l'une sur le programme Pain Bio et l'autre sur le réseau de criblage variétal en blé tendre.

Variétés de céréales biologiques : questions clés sur les tests de la VAT (Valeur Agronomique et Technologique)

A l'initiative du [COST-Susvar](#) et de [ECOPB](#) (structures européennes portant sur la sélection végétale pour les agricultures durables et biologiques), un atelier a été co-organisé par le Louis Bolke Institute (NL), ILVO (Be) et l'ITAB les 28 & 29 février 2008 à Bruxelles.

L'objectif était de faire un point sur les différentes dispositions actuelles dans les différents états membres concernant les tests de VAT des céréales biologiques, obligatoires pour leur inscription mais pas toujours adaptés pour des lignées destinées à des agricultures en faibles intrants, dont l'AB. Les principaux points abordés ont été : la perte de la diversité en agriculture, l'inscription de populations adaptables, l'évolution des tests de VAT pour des variétés biologiques ou pour des marchés de niche.

Le calendrier de cet atelier coïncide avec la consultation 'Better Regulation' (voir ci-après). Les propositions débattues durant cet atelier ont de fait servi de base de réponse à cette consultation. De plus, des membres de la Commission européenne ont assisté à cet événement et ont fait savoir qu'il leur avait apporté de nouveaux éléments.

Actes complets (en anglais) et extrait en français des discussions et propositions disponibles sur www.itab.asso.fr rubrique Commission Semences

Réglementation européenne sur les semences : vers une refonte complète ?

La Commission européenne a lancé une consultation des Etats membres, des organisations représentatives et des ONG pour faire des propositions de modification et de simplification des règlements communautaires sur la commercialisation des semences (révision appelée 'Better Regulation').

L'ITAB a envoyé une contribution, centrée sur une adaptation des règles actuelles pour :

- faciliter l'inscription de variétés répondant aux besoins spécifiques des agricultures biologique et en faibles intrants, en termes de coûts et de critères,
- développer un meilleur accès à des ressources génétiques variées (variétés non inscrites au catalogue officiel).

Pour en savoir plus, contactez Frédéric Rey : frederic.rey@itab.asso.fr

Colloque ITAB-ONIGC: « Développer les grandes cultures biologiques : valorisation de quatre années de programmes d'expérimentation financés par l'ONIGC »

Près de 150 personnes étaient présentes à Paris **le 8 avril 2008** pour assister au colloque, organisé par l'ITAB, qui présentait les principaux résultats des programmes d'expérimentation en grandes cultures biologiques ayant reçu depuis 2004 des cofinancements de l'Office National des Grandes Cultures. Le plan pluriannuel de soutien à l'agriculture biologique de l'office arrive à sa fin cette année ; en complément au bilan des actions passées, il est aujourd'hui important de définir les priorités de recherche à compter de 2009 au niveau des Offices (sachant que l'ONIGC, Viniflor, l'Office de l'Élevage, etc. seront alors regroupés en une seule structure). Les **thèmes abordés (durabilité, place des oléoprotéagineux, adaptation des variétés, production de semences)** ont permis d'ouvrir sur des questions d'actualité alors que les pouvoirs publics demandent une hausse des surfaces en AB : les échanges ont porté sur la durabilité agronomique et économique de systèmes céréaliers sans élevage d'une part, sur l'accès indispensable à des bases génétiques bien plus larges et adaptées aux systèmes biologiques d'autre part. **Actes complets sur www.itab.asso.fr**



**Institut Technique de
l'Agriculture Biologique**

